

Comité Unique de Programmation du XXXX

N° Synergie : NP

Objet : FEDER – Le numérique au service de l'accompagnement

PORTEUR

La Sauvegarde du Nord

1 500 professionnels, 200 bénévoles accompagnent chaque jour 37 000 personnes en difficulté dans 5 grands champs d'expertise : Addictologie, Handicap, Inclusion sociale, Protection de l'enfance, Santé.

PARTENAIRES

l'ANAJI (association des déficients moteurs), les CCAS de Roubaix, les associations du GAPAS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale – Handicap), et de la Vie devant Soi (accidentés, AVC) : soit au total 27 partenaires regroupant des établissements de Hem, Lambersart, Lille, Lomme, Loos, Marcq-en-Barœul, Roubaix, Wasquehal, du Douaisis - Sin-le-Noble, des Flandres - Armentières, Houplines et de l'Artois - Isbergues, Witternesse.

DESCRIPTIF

Calendrier de l'opération : 01 juillet 2017 au 30 juin 2019

L'objectif de mettre en place un recueil informatisé de l'utilisateur centré autour de la personne accompagnée, répondant aux attentes des professionnels et adaptables aux typologies d'établissements et d'accompagnement. Il doit recueillir les données utiles pour rendre compte d'une situation et d'une problématique afin de faciliter la compréhension, l'émergence d'un diagnostic, la conception de propositions et de plans d'actions et leur évaluation.

L'opération prévoit :

- d'équiper en outils informatiques les structures et les professionnels,
- de déployer une solution de dossier électronique de l'utilisateur adaptée,
- d'accompagner le changement et l'évolution des pratiques professionnelles au travers de formation dédiées.

L'implication des futurs utilisateurs du système s'est matérialisée à travers un questionnaire de collecte des besoins et des spécificités des établissements (près de 400 questionnaires collectés), la participation de 80 personnes alliant professionnels, familles et usagers à un séminaire de définition des besoins.

L'ensemble des dimensions du projet intègre le déploiement de la solution et son paramétrage adapté à chaque structure, la formation des utilisateurs, la sensibilisation au partage d'information, l'accompagnement au changement des cadres de proximité, l'adaptation de la communication et l'installation d'équipements informatiques adaptés.

Au-delà de l'usage d'un service numérique d'intérêt public, le projet contribue à l'évolution des pratiques professionnelles.

RESULTATS ESCOMPTEES

- Au niveau institutionnel, la cible est d'équiper 27 établissements et services sur la région Hauts de France en matériel informatique innovant (ordinateurs, tablettes et écrans interactifs). Les

structures entrent dans une démarche de coopération, mutualisation et partage de bonnes pratiques. Les établissements bénéficieront également de nouveaux outils de communications, notamment un site internet et la réalisation de motions design (animation graphique destinée à véhiculer un message).

- Au niveau des professionnels, 824 personnes seront formées à l'utilisation de l'outil informatique, au travers d'un programme de formation déclinant des sessions inter-établissements comprenant 10 à 12 professionnels garantissant une harmonisation des pratiques professionnelles entre établissements et un accompagnement de proximité. Les cadres des établissements seront formés à l'accompagnement au changement pour garantir l'adhésion des professionnels. En complément, une formation au secret partagé sera également dispensée.

- Au niveau des usagers, les dossiers seront saisis informatiquement pour 1181 personnes (selon agréments). Cela permettra une meilleure traçabilité et coordination du parcours. Le projet s'inscrit également dans le cadre des projets nationaux et l'interopérabilité des systèmes d'informations institutionnels.

VALEUR AJOUTEE REGIONALE

Ce projet vient conforter la dynamique engagée en Région autour de l'inclusion numérique. Elle participe à la recherche d'action collective entre acteurs locaux du sanitaire et social.

Il s'intègre totalement dans la priorité d'inclusion numérique de l'axe 2 du programme opérationnel FEDER 2014-2020.

BUDGET

Coût total	878 457 €
FEDER	527 074 € soit 60 %
dont Investissement	219 614 €
dont fonctionnement	307 460 €
Autofinancement	138 573 €
UNIFAF	212 810 €

L'essentiel des dépenses sont en fonctionnement :

- Frais de personnel : 1.25 personnes en ETP (1 chef de projet à 100% et un référent administratif à 0.25 %).

- Prestation de services : Communication, formations et accompagnement.

Les dépenses d'investissement sont limitées à 25% du coût total pour du matériel informatique dédié à la mise en œuvre du projet.

Les dépenses sont cohérentes au regard de l'ambition d'un projet.